

**Dépenses de construction :
augmentation en 1994, tassement
pour 1995**

L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a réalisé dans le canton de Genève l'enquête annuelle de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les dépenses de construction faites en 1994 et envisagées pour 1995. Bien que tous les résultats ne soient pas encore connus (puisque les dépenses des administrations fédérales à Genève, collectées par l'OFS, ne sont pas encore comptabilisées), les premiers chiffres à disposition font état d'un montant de 2 067 millions de francs pour les dépenses effectuées en 1994. Par rapport à l'année précédente, on enregistre une augmentation de 7,3 %. Quant aux dépenses envisagées pour 1995, elles atteignent 2 524 millions de francs, soit une presque stagnation (+ 0,6 %) par rapport à celles qui étaient prévues pour 1994.

Les dépenses en 1994

La demande de construction a représenté 2 067 millions de francs. Par rapport à celle de 1993, elle a augmenté et dans une proportion non négligeable : + 7,3 %. La tendance à la baisse amorcée en 1990, confirmée en 1991, amplifiée en 1992, atténuée en 1993, s'est donc inversée en 1994.

Pour obtenir des volumes de dépenses comparables d'une année à l'autre, on peut appliquer aux valeurs nominales l'indice genevois des prix de la construction de logements. En termes réels, l'augmentation des dépenses 1994 atteint 3,6 % par rapport à 1993. Approximativement, le niveau serait celui de 1985. Le taux de réalisation qui est le rapport entre les dépenses projetées et les dépenses réalisées, toutes exprimées en termes réels, n'a jamais été plus faible qu'en 1994 : 79,6 % (84,4 % en 1993). L'an dernier, beaucoup de projets ont été encore différés, sinon abandonnés.

La structure des dépenses montre que la demande privée s'est encore contractée (- 4,7 %); elle se fixe à 54,5 % de l'ensemble (58,7 % en 1993). Par comparaison, elle frôlait encore les 60 % en 1992, dépassait les deux tiers en 1991 et s'approchait des trois quarts en 1989. Cette année, la demande publique accuse une augmentation de 18,3 % et représente 45,5 % de l'ensemble. En période de difficultés économiques, le secteur public joue traditionnellement au moins un rôle d'amortisseur, sinon un rôle anticyclique. En 1994, le lancement de quelques gros projets augmente le niveau de ses dépenses de construction.

29 juin 1995

./.



Quelles dépenses prévues pour 1995 ?

Les projets annoncés représentent 2 524 millions de francs. Comparés à ceux qui avaient été annoncés pour 1994, ils restent au même niveau ou peu s'en faut (+ 0,6 %). En volume, c'est-à-dire à prix constants, ils reculent légèrement : - 2,9 %. Le mouvement de redressement amorcé l'an dernier (+ 9,9 % en 1993) s'enraye.

Quel devrait être, en définitive, le niveau des dépenses 1995 ? Pour l'évaluer, il faut tenir compte du taux de réalisation. Avec un taux estimé à 86,6% (moyenne des six dernières années écoulées), les dépenses de construction devraient se maintenir un peu au-dessus des deux milliards (2 186 millions de francs, selon l'estimation). Sur la base de cette hypothèse, on enregistrerait une hausse théorique de 5,7 % par rapport aux dépenses effectives de 1994.

De quoi sera faite cette demande ? D'après les projets tels qu'ils ont été annoncés, le secteur privé devrait reprendre une part plus importante, presque 60 %. Les dépenses affectées à des constructions neuves représenteraient 67,3 % du total et celles consacrées aux travaux du bâtiment 87,7%.

Dépenses de construction dans le canton de Genève, en millions de francs, et indice genevois des prix de la construction de logements

| | Valeur des dépenses aux prix courants | | Indice genevois des prix de la construction au 1 ^{er} avril | Volume des dépenses aux prix de 1995 ¹ | | Taux de réalisation (%) |
|------|--|---------|--|--|---------|----------------------------|
| | Réalisées | Prévues | | Réalisées | Prévues | |
| 1988 | 2 826 | 3 079 | 100,0 | 2 993 | /// | ... |
| 1989 | 3 037 | 3 425 | 104,0 | 3 093 | 3 627 | 85,3 |
| 1990 | 2 828 | 3 331 | 103,6 | 2 891 | 3 392 | 85,2 |
| 1991 | 2 563 | 2 869 | 99,0 | 2 742 | 2 933 | 93,5 |
| 1992 | 2 058 | 2 448 | 90,8 | 2 401 | 2 619 | 91,7 |
| 1993 | 1 927 | 2 161 | 95,9 | 2 128 | 2 520 | 84,4 |
| 1994 | 2 067 | 2 509 | 99,3 | 2 205 | 2 770 | 79,6 |
| 1995 | ... | 2 524 | 105,9 | ... | 2 691 | ... |

1. Obtenues en "déflatant" les valeurs nominales à l'aide du dernier indice genevois des prix de la construction connu à la date de l'enquête. Toutes les valeurs sont donc exprimées aux prix de 1995.

Symboles :

/// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

... donnée inconnue